

# ASSOCIATIONS DE PATIENTS DE LA FILIERE MARIH

**3 bourses de 10 000€ à remporter !**



**CANDIDATEZ EN LIGNE**

**Du 15 Janvier au 25 Février 2024**

L'appel à projet concerne les associations de patients de la filière de santé MaRIH et doivent porter sur ses pathologies : Angioedèmes à kinines, amyloses primitives et autres maladies à dépôts d'immunoglobulines monoclonales, aplasies médullaires acquises et constitutionnelles (dont l'anémie de Blackfan-Diamond, anémie de Fanconi et l'hémoglobinurie paroxystique nocturne), cytopénies auto-immunes (anémies hémolytiques auto-immunes, purpura thrombopénique immunologique et syndrome d'Evans), déficits immunitaires héréditaires, histiocytoses, mastocytoses, microangiopathies thrombotiques, maladie de Castleman, neutropénies chroniques (dont les proliférations LGL) et syndromes hyperéosinophiliques.

